

**DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 MAI 2016**

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 33
Pouvoirs : 3
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 03/05/2016

Le 9 mai 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, en l'absence de Mr Bernard GRISON, Président, empêché, s'est réuni sous la présidence de Mme Brigitte COULON, 1^{ère} Vice-Présidente au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, André COLLON (remplace Christian BAISE), Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Pierre LUCIDOR (remplace Jean-Claude AUBERT), Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT (remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE (remplacé par André COLLON), Hubert BONNET (pouvoir Gaëlle LICHTLE), Jacky DUTRUC (pouvoir Noël CHEYNET), Bernard GRISON, Claude TRASSARD (pouvoir Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Noël CHEYNET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Demande de subvention au Conseil Départemental pour la 2^{ème} tranche de travaux du Technoparc à Civrieux

M. Richard SIMMINI, Vice-Président chargé du Développement économique, rappelle que la Communauté de communes prépare actuellement les travaux de la phase 2 du Technoparc Saône Vallée à Civrieux. L'entreprise Gifetal devrait s'implanter prochainement sur cette seconde phase et un permis de construire est en cours de dépôt.

Au stade avant-projet, les travaux ont été estimés par le maître d'œuvre INFRAVIA à 2,19 M€ HT, montant auquel s'ajoute l'acquisition foncière de la tranche 2, soit 1,32 M€.

Des subventions sont possibles au titre du schéma de développement économique du Département de l'Ain pour les travaux dans les zones d'activités de rang intercommunal. Une subvention à hauteur de 25 % du montant des travaux plafonnés à 2 M€ peut être sollicitée compte tenu du fait que le Technoparc à Civrieux est inscrit au SCOT du territoire.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux	2 194 705 €	Conseil Départemental	500 000 €
Acquisitions foncières	1 329 952 €	DETR (sur achat foncier) <i>obtenue</i>	294 885 €
		CCDSV	2 729 772 €
TOTAL	3 524 657 €	TOTAL	3 524 657 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** le plan de financement de l'opération d'aménagement de la phase 2 du Technoparc Saône Vallée à Civrieux tel que présenté ci-dessus ;
- ✓ **Sollicite** du Conseil Départemental une subvention à hauteur de 500 000 € pour les travaux d'aménagement et les acquisitions foncières estimés au total à 3 524 657 € HT ;
- ✓ **Autorise** le Président à signer toute pièce nécessaire à cette demande ;
- ✓ **Demande** l'autorisation au Conseil Départemental de l'Ain de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger de l'aide éventuelle qui pourra être attribuée.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 09 mai 2016,

**Le Président,
Bernard GRISON**

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

30 MAI 2016

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160509-2016C40-DE

Affichage le :

30 MAI 2016

